

20 Jul 2023 -18:33

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2023

Fonction publique : modifications relatives à la fixation des allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à rendre plus attrayante la carrière des membres du personnel de la fonction publique fédérale administrative et à rendre plus concurrentiel sur le marché du travail l'employeur public. Par ailleurs, certaines dispositions s'inscrivent dans le contexte général de la réalisation des défis sociétaux durables.

Le projet d'arrêté royal a pour objectif d'introduire les dispositions suivantes :

- l'inclusion des concepts de "durabilité" comme critère pour déterminer le moyen de transport le plus approprié pour les missions et l'interdiction du transport aérien (sauf lorsqu'un autre moyen de transport serait déraisonnablement plus cher ou plus long en transit) pour les missions de moins de 500 km. Cette disposition sera précisée dans une circulaire
- le remboursement de l'utilisation de la "mobilité partagée" pour les missions de service
- l'accès à une allocation linguistique pour une langue des signes
- la fixation du montant de référence pour l'indemnité compensatoire complémentaire pour certaines fonctions itinérantes

À l'issue des négociations syndicales, le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'AR modifiant l'arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et les indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be